

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 25 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 JUIN 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN (jusqu'à 19 h 50) - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. Dr Philippe DUCHESNE (à partir de 19 h 05) - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Elisabeth BONJEAN (à partir de 19 h 50) - M. Serge BALAO - M. Dr Philippe DUCHESNE (jusqu'à 19 h 05) - M. Bertrand GAUFRYAU - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN

#### POUVOIRS :

Mme Elisabeth BONJEAN donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ (à partir de 19 h 50)  
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN  
 M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR (jusqu'à 19 h 05)  
 M. Bertrand GAUFRYAU donne pouvoir à M. André DROUIN  
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

#### **OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENTS : MISE A JOUR**

L'article L.2311-3 du C.G.C.T autorise les communes à utiliser la procédure des autorisations de programme (A.P) et des crédits de paiements (C.P) ainsi que des autorisations d'engagement (A.E). Le recours à ces procédures a pour objectif de permettre une meilleure transcription budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles ; elle permet aussi d'engager les marchés dont la réalisation dépasse l'année civile.

Suite au vote du Compte Administratif 2014 et de nouvelles décisions modificatives, il convient d'ajuster certaines autorisations de programme.

Le montant des autorisations de programme, des autorisations d'engagement ainsi que la répartition des crédits de paiements modifiés figurent dans le tableau ci-annexé.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE, celles de M. Pascal  
DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE, Mrs  
Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON,**

APPROUVE le nouveau montant des autorisations de programme, de l'autorisation d'engagement ainsi que la répartition des crédits de paiements, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-annexé.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20150625-11-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 29 Juin 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».